

# La p'tite feuille du RAM

## IMPÔTS: PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

La loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 met en place le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 2019.

Cette réforme est reportée au 1er janvier 2020 pour les salariés et les assistant(e)s maternel(le)s du particulier employeur.

Ce délai doit également permettre la création de la 3ème génération des plateformes CESU (Chèque Emploi Service Universel) et Pajemploi en proposant un dispositif complet, qui prendra en charge le prélèvement à la source de l'impôt du salarié, mais également la préparation de l'immédiateté du crédit d'impôt pour les particuliers employeurs.

Le Relais est en lien avec Pajemploi, qui nous tiendra informés de l'avancée de la réforme et de sa mise en application.

## FORMATION

Depuis le 15 avril 2018, les assistant(e)s maternel(le)s, gardes d'enfants, assistant(e)s de vie et employé(e)s familiaux(les) disposent désormais de **58 heures** par an au titre du plan de formation. (accord du 7 juin 2016 relatif à la formation professionnelle conclu dans le cadre de la convention collective)

Pour encourager les salariés à domicile à se diriger vers la certification de compétences, les Branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur, accompagnées par IPERIA, viennent de faire évoluer leurs droits à la formation.

Cette évolution du plan de formation à 58 heures par an (contre 48h pour les assistant(e)s maternel(le)s et 40h pour les salarié(e)s du particulier employeur auparavant) s'inscrit dans le prolongement des accords paritaires relatifs à la formation professionnelle tout au long de la vie signés en 2016.

Une réunion d'information animée par IPERIA à destination des parents employeurs et des assistant(e)s maternel(le)s est envisagée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. L'objectif est de vous informer sur les modalités de départ en formation, les démarches et le coût pour les particuliers employeurs. Nous tenons à votre disposition le catalogue des formations IPERIA.

Il est possible d'organiser une formation sur le secteur dès lors qu'un groupe de 6 assistant(e)s maternel(le)s est constitué. L'équipe du RAM reste disponible pour vous accompagner dans cette démarche.

## A VOS AGENDAS

### ◇ Le contrat de travail : la mensualisation, les congés payés, ...

Soirée d'information ouverte aux assistants maternels et parents-employeurs

**Le lundi 5 novembre 2018 à 20h**

au RAM d'Usseau

3 place Maurice Bedel

Inscription auprès du RAM site d'Usseau ou des Ormes.

### ◇ Spectacle : « Comme un poisson dans l'eau », Compagnie Glob'Trott

**Le jeudi 15 Novembre 2018 à 10h**

À la salle des fêtes des Vaux sur Vienne

Priorité donnée aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants accueillis.

Inscription avant le 9 novembre 2018 auprès du RAM.



## LA GRANDE SEMAINE PETITE ENFANCE 6 ÈME ÉDITION DU 18 AU 24 MARS 2019

La Grande Semaine Petite Enfance devient La Semaine Nationale de la Petite Enfance. La 6ème édition a pour thème : « Pareil, pas pareil »

Tous différents, tous ensemble, parents, enfants et professionnels.

La différence peut-elle amener un tout petit enfant à distinguer, comparer ce qui est semblable et opposé? Ce qui semble « pareil » ou « pas pareil »? Peut-il faire partie d'un ensemble? Semblable par la taille? Le poids? Le volume? La matière? Le reflet de l'ombre? La couleur?

Vous pouvez dès à présent consulter et télécharger le kit de l'édition précédente en attendant de pouvoir vous inscrire et recevoir le kit 2019 à l'adresse suivante:

[www.rdvpetiteenfance.fr](http://www.rdvpetiteenfance.fr)



[rdvpetiteenfance.fr](http://rdvpetiteenfance.fr)

## LECTURES PROFESSIONNELLES

Dans la continuité du travail en atelier sur les comptines signées, nous vous proposons des idées de lecture (disponibles au relais assistant(e)s maternel(le)s-site des Ormes)



*Tout chez le bébé invite à la communication et au dialogue : la profondeur de son regard, sa sensorialité, sa quête du corps à corps et du cœur à cœur. Trop longtemps considéré comme un être vivant qu'il suffisait de nourrir, ses compétences sensorielles et interactives sont aujourd'hui au centre de l'intérêt et de l'attention des adultes qui l'entourent. La communication gestuelle associée à la parole est un outil qui accompagne les mots, en les illustrant, en leur donnant du relief. Elle offre au bébé l'opportunité d'être acteur à ces échanges et d'exprimer ses ressentis et besoins à l'adulte qui prend soin de lui, dans un climat de respect, de bienveillance et de confiance mutuels.*

*L'habileté du geste et du corps de l'enfant se développe rapidement et, très tôt, il imite nos gestes et nos mimiques : il pointe du doigt, applaudit, envoie des baisers... Le principe des signes avec bébé est simple et ludique : il consiste à enrichir la palette des gestes du quotidien pour que l'enfant exprime ses pensées, ses émotions, ses besoins.*



Vous pouvez également aller visiter le site internet :  
<https://www.eveiletsignes.com/>  
<https://www.eveiletsignes.com/video-de-comptines-signees>

## AGENDAS DES NOUNOUS 2019



Les vacances d'été se terminent, il est temps de songer à renouveler votre agenda.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault est heureuse de vous offrir gratuitement votre « Agenda des Nounous 2019 » (format A4 : 6 enfants).

Pensez à réserver le vôtre auprès de vos animatrices  
**avant le 12 octobre 2018.**

Après cette date, vous pourrez encore l'acheter, à vos frais (à titre indicatif tarif 2017 pour un format A5 (4 enfants) : 5.20€).

## REPRISE DES ACTIVITÉS DU SITE DES ORMES



Atelier d'éveil à la salle Jules Ferry de Dangé Saint Romain



**Relais Assistant(e)s Maternel(le)s / Enfants Parents : [ram@grand-chatellerault.fr](mailto:ram@grand-chatellerault.fr)**

Natacha Blanchard  
3 place Maurice Bedel - 86230 USSEAU  
Tél. : 05-49-85-57-01 / 06-71-67-53-79  
[natacha.blanchard@grand-chatellerault.fr](mailto:natacha.blanchard@grand-chatellerault.fr)

Clotilde Raclet  
4 rue de la Chevretterie - 86220 LES ORMES  
Tél. : 05-49-02-35-39 / 06-31-01-40-98  
[clotilde.raclet@grand-chatellerault.fr](mailto:clotilde.raclet@grand-chatellerault.fr)

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault  
78 Boulevard Blossac - BP 90618  
86106 CHATELLERAULT Cedex  
05-49-20-30-00  
[www.grand-chatellerault.fr](http://www.grand-chatellerault.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

